

Vaud: le travail est plus cher qu'ailleurs

L'invité

Christophe Reymond

Directeur du Centre
patronal



Le coût du travail constitue un élément essentiel dans l'économie d'un pays. Il affecte la capacité compétitive des entreprises sur les plans local et international dès lors qu'il se reflète dans le prix des biens et des services qui sont mis sur le marché. Il détermine pour une bonne part le pouvoir d'achat des travailleurs - qui sont aussi des consommateurs. Il a un impact sur le taux de chômage, mais aussi sur les décisions en matière d'investissements ou d'innovations. C'est ainsi un élément clé qui doit être soigneusement équilibré pour promouvoir la croissance économique et assurer le bien-être social. En Suisse, le coût du travail est significatif et on en connaît les motifs. Il y a d'abord le niveau des salaires, élevé en raison de la qualification du personnel, de sa productivité, d'une qualité de vie remarquable. Les charges sociales ne sont pas négligeables non plus lorsqu'on cumule les prélèvements obligatoires de par le droit fédéral, qui financent l'AVS, l'AI, l'assurance chômage, la perte de gain et le deuxième pilier.

Personne ne semble s'être vraiment rendu compte que dans le canton de Vaud, les entreprises étaient soumises en plus à des cotisations spécifiques ou d'une telle ampleur que l'écart n'en finit pas de se

creuser avec les acteurs économiques des autres cantons. Car nous nous sommes fait une spécialité de solliciter toujours plus les employeurs pour financer des prestations de nature sociale. Leur total représente bon an mal an 900 millions de francs. Pour le meilleur, bien entendu, par exemple lorsqu'il s'agit de contribuer à l'accueil de jour des enfants. C'est 0,16% de la masse salariale en faveur d'un système que les entreprises vaudoises ont soutenu mais que la majorité des cantons suisses ne connaît pas. Idem pour le prélèvement de 0,09% destiné à la formation professionnelle, inconnu de plusieurs cantons.

L'écart se creuse plus significativement encore du côté des allocations familiales, dont on rappellera que les employeurs sont seuls à les financer. L'augmentation décidée par le gouvernement vaudois pour l'an prochain va les conforter très haut dans le classement des cantons suisses. Et les cotisations suivront, très naturellement, atteignant en moyenne quelque 2,6% en 2025. Ces cotisations sont de 2,28% à Genève, 1,5% à Berne, 1,02% à Zurich, pour un taux moyen en Suisse de 1,7%. La différence pèse lourd. Et vous pouvez y ajouter le prélèvement pour le régime des PC familles, une vaudoiserie que le Conseil d'État propose d'augmenter de 50%, pour le passer de 0,06 à 0,09%.

Disons-le clairement: la coupe est pleine et nos autorités politiques seraient inspirées de ne pas aggraver la situation. Champion des cotisations salariales, lauréat des prélèvements fiscaux: à quand une inversion de tendance dans le canton de Vaud?